



Quel statut choisir pour location meublée

Par Jordie

Bonjour,

J'essaie de me renseigner un maximum sur internet mais je ne trouve pas de réponse claire à ma situation. Voilà je souhaiterais acheter une maison avec dépendance afin de vivre dans la maison principale et de louer la dépendance en gîtes en airbnb.

J'aimerais intégrer ma mère à ce projet, que l'on achète ensemble.

Ma question étant la suivante pouvons-nous acheter en perso et ensuite louer les gîtes ensemble. Si oui quel statut choisir ? La SARL familiale m'a l'air bien mais j'ai besoin de plus de précision svp.

Merci pour votre temps et votre aide

Par yapasdequoi

Bonjour,

Pour une location meublée, lire ici :

[url=https://www.impots.gouv.fr/particulier/jinvestis-dans-la-location-meublee]https://www.impots.gouv.fr/particulier/jinvestis-dans-la-location-meublee[/url]

Renseignez-vous aussi auprès de la mairie pour connaître les règles locales qui peuvent limiter les durées de location ou imposer des déclarations.